

Département
DU NORD

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Arrondissement
DE LILLE

LE MAIRE D'OSTRICOURT

Ville
D'OSTRICOURT
20 Place de la République
59162

Arrêté du Maire 2026/107

**Portant fermeture à la circulation routière et
piétonne au passage à niveau n° 103 - Rue de la
Cuve**

Tél : 03.27.94.40.60
Fax : 03.27.94.58.60

Nous, Maire de la Commune d'OSTRICOURT,

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L 2122-24, L 2212-5,

Vu, le Code de la Route modifié par le décret n° 69-150 du 5 février 1969,

Vu, l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I – 8^{ème} partie, signalisation temporaire) approuvé par arrêté interministériel du 6 novembre 1992,

Considérant que les travaux de mise en sécurité **au passage à niveau n° 103 – Rue de la Cuve** vont nécessiter une fermeture à la circulation routière et piétonne,

Considérant qu'il importe de faciliter l'exécution des travaux, par la **société COLAS RAIL**, d'entretien de la voie ferrée nécessitant le démontage du platelage du passage à niveau n° 103, sur la Commune d'Ostricourt,

Considérant qu'il convient de garantir la sécurité des usagers de la route et de prévenir les accidents :

ARRETE

ARTICLE 1 : Dès l'approbation du présent arrêté, à partir du **Lundi 20 juillet 2026 au mercredi 8 août 2026**, le passage à niveau sera fermé à la circulation routière et piétonne, au territoire de la commune d'Ostricourt pour l'exécution des travaux susmentionnés.

ARTICLE 2 : La pré signalisation et la signalisation seront posées aux frais et aux soins de la société COLAS RAIL conformément à l'instruction interministérielle actuellement en vigueur sur la signalisation temporaire des routes en date du 6 novembre 1992.

ARTICLE 3 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée pour exécution chacun en ce qui le concerne à :

- Monsieur le Directeur Général des Services
- Monsieur Le Chef de la Brigade de Gendarmerie
- Monsieur L'ASVP
- Monsieur le Directeur de la société COLAS RAIL

Fait à OSTRICOURT le 26/06/2026
Le Maire
Bruno RUSINEK

